

LE COURRIER CATALAN

GAZETTE D'INFORMATION BI-MENSUELLE

Rédaction et Administration : 71, Rue de Rennes, Paris (VI^e)

Abonnement Annuel : France : 35 fr. — Etranger : 50 fr.

3^e ANNÉE | N^o 59 |

16 OCTOBRE 1926

NOUVELLES DE LA QUINZAINE

LES CONDAMNÉS DE GARRAF. — Confirmée par le Tribunal Suprême de la Guerre et de la Marine d'Espagne, la sentence du Conseil de guerre de Barcelone, sur l'affaire de Garraf, deux des condamnés, Comte et Perello, ont été transférés au bagne de Dueso; Ferrer, Julià, Garriga et Badia ont été envoyés aux prisons d'Alcala de Henares. Civit n'a pas bougé de Barcelone parce qu'il a été opéré en prison. Quant au jeune Garnier, de nationalité française, acquitté par le tribunal, il est maintenu incarcéré.

POURSUITES. — Une société de Vich, le « Centre Industrial Vicense », a été clôturée par les autorités. Un commis voyageur de Tarragone est traduit devant un Conseil de guerre pour avoir déclaré sa nationalité « catalane ». Le journal républicain de Terrassa, La Accion, a été l'objet de dures sanctions de la part des autorités.

LA FUTURE « ASSEMBLÉE NATIONALE ». — On assure que d'un jour à l'autre, le roi d'Espagne signera le décret convoquant une Assemblée nationale. En rapportant cette nouvelle, un télégramme du Matin ajoute : « L'importance de cette convocation réside principalement dans les conséquences qu'elle aura sur l'attitude des partis dynastiques. Il est aujourd'hui acquis que les chefs de ces partis protesteront contre ce qu'ils considèrent comme une violation de la Constitution et que leur attitude en cette circonstance équivaudra à une rupture avec le roi. M. Sanchez Guerra, le chef du parti libéral conservateur, serait, de son côté, décidé à maintenir son adhésion aux principes démocratiques. Ceux qui s'apprentent à protester savent qu'ils ne pourront retarder la réunion de l'Assemblée et qu'ils s'exposent à la prison ou à l'exil. »

On marque, tant à la cour que dans le pays tout entier, plus que de la curiosité pour les événements prochains. Ces événements coïncident avec un accroissement des difficultés suscitées par le malaise qui règne dans l'armée depuis qu'a éclaté le conflit provoqué par les artilleurs.

MÉCONTENTEMENT DANS L'ARMÉE. — Le conflit entre Primo de Rivera et les officiers d'artillerie est loin d'être terminé. Les conseils de guerre ont jugé très différemment les inculpés. Alors qu'on a appliqué la loi dans toute sa rigueur aux professeurs de l'Académie de Ségovie, on s'est limité, à Barcelone, à prononcer des condamnations à 3 mois de prison, et on a tout simplement acquitté à Pampelune. Jusqu'à présent, 80 officiers environ ont commencé à purger les peines qui leur ont été infligées. Environ 300 officiers ont été déportés dans les villages. Les canons ont été retirés des casernes, démontés et installés dans les parcs d'artillerie. Un congé de 4 mois a été donné aux soldats affectés au maniement des pièces. Les officiers mis hors de cause agissent en faveur de leurs camarades punis. Ceux qui sont simplement expulsés de l'armée, mais qui savent qu'ils tiendront leurs engagements, qu'ils pourront y rentrer après avoir fait amende honorable disent qu'ils tiendront leurs engagements. Cependant, il n'est pas impossible que certains, par nécessité ou pour toute autre raison, finissent par céder. L'artillerie serait alors divisée. On ne peut savoir encore si ce serait le commencement de l'apaisement. On serait plutôt porté à en douter, surtout si on se rappelle que les sous-officiers et soldats se montrèrent disposés à seconder les officiers rebelles. Quoi qu'il en soit, la solution définitive du conflit se fera attendre encore. Le malaise de l'artillerie ne pouvait que faciliter celui qui règne dans les autres armes. La mise en application immédiate de l'avancement au choix soulève bien des discussions. De quel genre seront les prochaines manifestations du mécontentement général? On ne peut le prévoir, tant est grande la confusion qui règne dans l'armée espagnole.

LES FONDATIONS PUBLIQUES. — La municipalité « dictatorial » de Barcelone a accordé un crédit de 10.000 pesetas pour les frais de voyage d'un conseiller « dictatorial » qui représentera Barcelone à l'exposition de Philadelphie. Par contre, la municipalité de Barcelone n'a pu affecter que 250 pesetas pour la souscription ouverte pour le monument au plus grand des peintres catalans du XIX^e siècle, Marian Fortuny.

CRISE INDUSTRIELLE. — La crise industrielle augmente en Catalogne de jour en jour. A Sabadell il est 435 métiers à tisser la laine qui chôment. A Granollers, 5 nouvelles usines ont dû cesser le travail. A Manresa, à Terrassa, les chômeurs augmentent chaque jour.

MONUMENTS HISTORIQUES CATALANS

POBLET ET SANTES-CREUS EN RUINES

Un grand cri de détresse nous arrive de Catalogne. Deux des plus importants monuments nationaux, Poblet, le Saint-Denis des Catalans, le grand monastère où furent enterrés les rois catalans, et Santes-Creus, un autre monastère dépendant du premier, tombeau, lui aussi, de monarques qui firent la grandeur du pays, sont dans un lamentable état. Ces deux monastères sont abandonnés depuis 1835, date où ils furent dévastés et profanés par la populace; mais ces ruines glorieuses tenaient encore debout et on avait toujours l'espoir de pouvoir les restaurer pour garder à la Catalogne une partie de son patrimoine historique et artistique. Hélas! cet espoir semble perdu. Le XIX^e siècle a vu la restauration du monastère de Ripoll, berceau de la nationalité catalane. Cette œuvre fut accomplie sous l'impulsion de Mgr Morgades, évêque de Vich, dont on a fêté tout dernièrement le centenaire. Mais Poblet et Santes-Creus attendent toujours leur restauration. La Mancomunitat avait commencé des travaux pour éviter la ruine définitive de ces deux grands monuments catalans. La Mancomunitat disparue, par le fait du Directoire espagnol, personne ne s'occupe de Poblet ni de Santes-Creus et ces deux magnifiques monuments sont sur le point de disparaître, car leurs pierres glorieuses s'écroulent une à une.

L'Etat espagnol n'a jamais rien fait pour sauver ce qui reste debout de ces deux monuments. Devant cette carence, le grand homme que fut Enric Prat de la Riba, premier président de la Mancomunitat, sollicita de l'Etat la cession de ces monuments à la Mancomunitat. Prat de la Riba mourut sans voir son désir réalisé; alors ses continuateurs, conseillés par un autre Catalan éminent, M. Francesc Cambó, titulaire, à ce moment-là, du portefeuille des Finances, firent une nouvelle pétition en demandant l'usufruit des deux couvents pour les destiner à des écoles agricoles. De la sorte, on aurait restauré les bâtiments. Le bureaucratisme traîna en longueur la solution de l'affaire. Vint le coup d'Etat, et tout en est resté là. Cependant, les deux monastères souffrent les ravages du temps et risquent d'être à tout jamais perdus.

La presse catalane fait grand bruit, ces jours-ci, au sujet de ces monuments. Parmi les nombreux articles signalant la détresse de Poblet et Santes-Creus, ceux de l'éminent critique Joan Sacs, dans la *Publicitat*, sont remarquables. Mais pour son intérêt historique et technique, nous tenons à reproduire en partie celui du très distingué architecte, M. Cesar Martinell, publié par le même journal. M. Martinell écrit :

« Ces deux monastères, Poblet surtout, ont été pour la couronne catalano-aragonaise ce que fut Ripoll pour la Catalogne comtale. Les grands jours de Poblet et de Santes-Creus coïncident avec les grands jours de notre histoire nationale. »

« Il reste, dans ces ruines, beaucoup d'ensembles architectoniques du XI^e au XV^e siècle, lesquels témoignent clairement des aptitudes artistiques et politiques du peuple qui les bâtit; ce sont de nobles exemplaires, des exemplaires admirables et qui, malgré leur délabrement, témoignent de la haute qualité d'une nation. Avec cette éloquence muette des pierres, ceux de ces murs vénérables qui évoquent le XVI^e siècle nous parlent aussi des déviations qui devaient aboutir à la décadence de la nation. »

« On dirait que la ruine de ces monuments est allée de pair avec celle du pays. Il est des parties qui sont irrévocablement perdues. Le vandalisme de 1835 et l'abandon qui s'en suivit transformèrent ces cénobies en stocks de pierres et de tuiles, où les paysans des

alentours allaient prendre des matériaux pour leurs constructions, et si leur ruine n'a pas été plus complète, cela n'est pas grâce à la surveillance de l'Etat, mais à la difficulté même de la démolition et du transport des matériaux. C'est ainsi que certaines dépendances ont survécu aux dévastations; de sorte qu'en des temps plus modernes des esprits d'élite ont pu noter leur beauté et comprendre leur signification. Mais la bonne foi de ceux qui se sont intéressés depuis à ces monuments nationaux était forcément inefficace sans la protection de l'Etat, lequel n'a jamais trouvé le moyen de restaurer ces reliques glorieuses. Madrid est loin, et la voix des sociétés locales y arrive très atténuée. A un certain moment, une très faible subvention permettait encore de boucher des gouttières ou d'étayer des murs. »

« Mais à l'heure actuelle, cette aide si faible manque. Nous croyons savoir que depuis huit années on n'affecte pas un seul centime à la conservation de ces monuments catalans. L'oubli des pouvoirs publics contraste avec l'amour du peuple. »

M. Martinell parle ensuite des deux parties du monastère de Poblet les plus endommagées : le cloître de Saint-Stéphane et le palais du roi Marti. Et il écrit : « Le cloître de Saint-Stéphane est du XII^e siècle. En son temps, avant que le grand cloître du monastère ne fût construit, il avait été le plus important de Poblet. Il est d'une architecture romane très délicate, avec des chapiteaux d'un grand intérêt artistique et archéologique. L'une des ailes de ce cloître est complètement à ciel ouvert; les trois autres parties y seront également bientôt, car leur plafond s'effondre par places. »

« Ce cloître avait auparavant deux étages, il n'en subsiste que le premier, auquel on ne permet pas d'accéder, dans la crainte de nouveaux éboulements. »

« Quant au palais du roi Marti, il menace de s'effondrer d'un seul coup, la charpente étant rompue et les poutres pourries. Le toit a déjà cédé, et s'il ne s'est pas complètement abattu, c'est grâce aux étais qu'on y avait placés. Cette dernière opération ne fut pas facile, car ce toit est d'une très grande hauteur. »

« Si l'on a évité, jusqu'à présent, l'effondrement du toit, celui-ci n'en est pas moins dans un état de ruine qui s'accroît de jour en jour. Comme presque tous les toits, en Catalogne, il n'était que légèrement incliné; il a perdu cette inclinaison pour prendre une forme de cuvette; cette cuvette, où des herbes croissent à l'envi, est rongée par les eaux de pluie, lesquelles, non seulement abîment le toit, mais encore, par leurs infiltrations, détériorent l'intérieur de l'édifice. »

« Si l'on n'arrive pas à temps, ce magnifique palais construit vers la fin du XIV^e siècle par le roi Marti, s'effondrera tout d'un coup, avec ses fenêtres d'un gothique si pur, avec ses murs austères, aux ogives du plus noble style, avec son ensemble de chambres qui n'ont jamais été complètement terminées, mais qui témoignent d'une architecture magnifique. Toutes ces beautés, empreintes des plus glorieuses traditions catalanes et des souvenirs historiques les plus honorables, menacent de disparaître si la négligence continue. »

Et voilà comment l'Espagne, qui a su bâtir l'Escorial, a négligé Poblet et Santes-Creus. Voilà comment le Directoire militaire, qui a trouvé le moyen de faire payer aux Catalans un palais, à Pedralbes, pour Alfonso, n'a cherché nulle part un centime pour éviter la ruine de ces glorieux monuments.

OU VA L'ESPAGNE ?

LA QUESTION DE TANGER

Les escadres espagnole et italienne ont été sur le point de faire une démonstration à Tanger. D'après certaines versions, les Espagnols étaient inspirés par Mussolini, dont Primo de Rivera est le fidèle interprète. Les deux dictateurs auraient ainsi répété le coup de Fiume afin de mettre la diplomatie européenne devant un fait accompli. L'Alfonso-XIII était déjà appareillé pour cette démonstration.

Mais d'après nos renseignements, venus directement de Madrid, le projet hispano-italien échoua dès que les Anglais en eurent connaissance. L'ambassadeur de S.M. britannique se présenta chez Primo et fit savoir au général espagnol que si les escadres espagnole et italienne mouillaient à Tanger, il ne se passerait point vingt-quatre heures sans que les bateaux anglais fissent, eux aussi, une démonstration dans le port marocain, pour y maintenir le *statu quo*. Ce fut alors que Primo de Rivera rédigea une note officielle en disant que jamais l'Espagne n'avait projeté une pareille manifestation. Quant aux navires de guerre italiens, ils ont changé d'itinéraire et sont allés tout simplement à Barcelone, où, paraît-il, leur présence était également nécessaire. Là, les officiers de la marine italienne et les autorités nommées par Primo ont pu fraterniser à l'envi.

La question de Tanger étant à l'ordre du jour, il n'est pas déplacé de reproduire ici ce qu'écrivait l'*Europe Nouvelle* à la veille de l'Assemblée de Genève, lorsque l'Espagne menaçait de se retirer de la S. D. N.

(ce qu'elle fit d'ailleurs) si elle ne recevait point de satisfaction et lorsqu'elle lança l'idée d'une conférence internationale pour réviser le statut de Tanger.

Cette affaire a un triple aspect. Elle touche à l'avenir des relations franco-espagnoles; elle met en cause toutes les puissances intéressées au statut de Tanger, elle menace les fondements de la S.D.N. tout entière.

Nous ne dirons rien de la question franco-espagnole : nous ne révélerons pas s'il n'est pas, tout de même, excessif de la part d'un gouvernement dont la victoire marocaine fut faite pour une bonne part de la nôtre de venir nous demander, comme prix d'une collaboration où nous avons apporté au moins autant que nous avons reçu, et dont un accord vient de régler les détails pour l'avenir, le sacrifice des grands intérêts économiques que nous possédons à Tanger. Le gouvernement français pèsera le pour et le contre : il appréciera si une déconvenue espagnole serait pour lui chose plus grave que la diminution d'autorité que le geste qu'on réclame de sa générosité entraînerait pour lui au Maroc.

Si même la France s'y prêtait, l'affaire ne serait point réglée, car il ne suffit pas, pour donner satisfaction aux désirs de Madrid, de modifier les accords franco-espagnols ou ceux qui ont organisé le statut de Tanger; c'est un principe fondamental de l'acte d'Algésiras qu'il s'agirait d'abroger et il ne pourrait l'être que par une conférence qui réunirait tous les signataires de l'acte d'Algésiras, Etats-Unis compris... Tout gouvernement qui ne nourrit pas le désir, secret ou avoué, de voir surgir des complications en Méditerranée estimera probablement que le risque serait grand et que ce serait un étrange moyen d'écartier les périls

qui peuvent naître éventuellement de la démission de l'Espagne que de rouvrir toute la question marocaine. A tout le moins y faudrait-il quelque réflexion et quelques délais : or, toute l'affaire devrait être conclue avant le 6 septembre. C'est un peu court pour que les revendications italiennes, les réserves américaines, les préoccupations anglaises puissent, non pas même recevoir des satisfactions fussent-elles partielles, mais simplement se formuler...

Et puis, la S.D.N. tout entière a sans doute son mot à dire — car c'est d'elle qu'il s'agit après tout, d'elle, et des moyens de la tuer...

Personne n'a jamais prétendu que l'esprit d'intrigue et de marchandage pût être banni des affaires de Genève plus que de n'importe quelles affaires humaines; mais il ne paraissait pas excessif de demander à des associés — quels que soient, par ailleurs, leurs intérêts particuliers — un minimum de dévouement à l'œuvre commune. Or, le gouvernement espagnol vient dire — ou à peu près : « La S.D.N., je m'en soucie peu. Si j'y reste, ce sera pour vous faire plaisir; mais il faut me payer : donnez-moi des avantages particuliers dans les affaires qui m'intéressent; et, à Genève même, traitez-moi, à tout le moins, comme un Etat dont le concours est particulièrement précieux. » Il se trouvera probablement quelques puissances pour estimer que ce langage n'est pas de leur goût, et que, si on laisse ces habitudes s'installer, il vaudrait beaucoup mieux supprimer l'institution genevoise. L'esprit de Genève, c'est l'esprit de compromis; il ne faut pas le confondre avec l'esprit de marchandage.

On demande à la S.D.N. de montrer que le marchandage n'est pas de son goût, même si l'idée première, vite désavouée, n'en est pas née à Madrid...

Les prévisions de l'*Europe Nouvelle* se sont accomplies. Mais l'Espagne insiste sur ses prétentions et elle menace d'internationaliser le problème de Tanger. Le communiqué suivant du gouvernement espagnol, publié le 4 octobre, est assez éloquent :

« La répétition des communiqués officiels, au sujet de la question de Tanger, devient fastidieuse; mais il est nécessaire, malgré tout, de rectifier les versions données, dont la plupart sont accueillies et commentées par les journaux étrangers. Les propositions que l'Espagne soumettra à ce sujet sont, d'après quelques-uns, déjà présentées; ils signalent même leur ordre et leur importance, et l'accueil qui leur serait réservé par les gouvernements qui, avec l'Espagne, auront à examiner l'affaire. Il est inutile de signaler le manque total de fondement de ces informations. D'autres écartent toute possibilité d'un examen de l'affaire de Tanger par des puissances autres que les trois nations directement intéressées. »

C'est ce que l'on doit espérer et désirer, mais les revendications seules décideront, car si l'Espagne, dans les revendications qu'elle estime être son droit, étant donné ses nécessités pour l'exercice du protectorat, et abstraction faite de toute considération d'égoïsme ou d'amour-propre, ne réussit pas à obtenir une situation qu'elle considère comme indispensable, elle ne manquera pas de poser le problème dans des termes qui permettraient d'aboutir à une solution définitive.

L'Espagne, on le voit, continue ses menaces et ses provocations. Et elle le fait en se débattant, au Maroc, contre une situation des plus troubles. Depuis la reddition d'Abd el Krim aux Français, la révolte des Kabyles dans la zone espagnole n'a pas cessé un seul moment. Comme toujours, elle a été battue par les Rifains.

Nous terminerons ces notes naïves sur les affaires marocaines, qui nous intéressent seulement parce qu'elles retardent les problèmes péninsulaires, tels que le problème catalan, en rapportant ce qu'écrivit ces jours-ci le *Quotidien* sous le titre : *Les atrocités espagnoles dans le Rif*.

On vend dans les rues de Tétouan, zone espagnole du Maroc, écrivait le *Quotidien*, une photographie représentant un groupe de soldats espagnols qui tiennent dans leurs mains cinq têtes de chefs rifains exécutés. Un autre soldat du groupe déploie à demi le drapeau de la Croix-Rouge. Il est scandaleux qu'une telle photographie puisse être mise en vente et qu'un pareil exemple de barbarie soit donné en spectacle. Il est scandaleux encore d'ajouter l'ironie à la cruauté, en prostituant ainsi l'emblème de la Croix-Rouge.

Le lendemain, nous avons vu cette photographie reproduite dans l'*Humanité*. La Ligue française des Droits de l'Homme a demandé à la Ligue espagnole de protester auprès du gouvernement de Primo, et contre ces atrocités et contre la publicité qu'on n'a pas craint de leur donner.

C'est donc le gouvernement qui tolère ces actes de vandalisme, celui qui ose réclamer l'administration de Tanger. C'est cette armée qui se fait battre continuellement et qui réalise ces forfaits, celle qui prétend civiliser le Rif ! Si l'Europe était consciente de son devoir, non seulement elle refuserait Tanger à l'Espagne, mais elle devrait la déposséder de sa zone, qui n'a jamais été que nominale pour elle. Elle devrait veiller ensuite pour que cette armée qui déshonore l'Espagne ne nuise plus à son propre pays. Mais l'Europe, hélas, n'est encore qu'une entéléchie !

Une lettre au dictateur

Les journaux de Buenos Aires ont publié une lettre du docteur Gregorio Maranon, adressée à Primo de Rivera lors du différend entre le dictateur et l'Athénée de Madrid. Le texte de cette lettre nous arrive avec grand retard. Elle n'en est pas moins actuelle dans sa plus grande partie. Nous dégageons de ce document les paragraphes suivants, que nous tâcherons de traduire le plus fidèlement possible :

Vous avez affirmé, monsieur le Président, que l'Espagne vit sous un régime politique exceptionnel, mais vous avez souvent répété que la Constitution de 1876, jurée par vous après le coup d'Etat du 13 sep-